d'une manifestation sous mon balcon dans un sens opposé à celle qui a eu lieu sous le sien. Je puis lui garantir qu'il n'en sera rien. Il a fallu toute l'horreur que le Boulangisme inspire à mes sentiments de catholique au moins autant qu'à mes sentiments de républicain, pour me faire prendre la plume, mais pendant la lutte qui va s'ouvrir, je n'ambitionne que le rôle de simple soldat dans l'armée antiboulangiste, et il ne sera pas question de mon balcon.

Je reste, mon cher Monsieur Reboux, votre bien dévoué BESSUT-PLICHON.

### A propos du marché à terme

Tourcoing, 8 mai 1889.

Monsieur le Directeur
*du Journal de Roubaix,*

Dans un article récemment paru, l'un de vos collaborateurs faisait sortir fort judicieusement le péril qu'encourrait, en cas de crise, une concurrence entre deux Caisses de Liquidation.

Les craintes actions qu'il présentait me semblent justifiées et nécessitent, c'est aussi mon avis, l'intervention des personnes qui ont le mandat de défendre nos intérêts commerciaux.

Je crois qu'à ce problème il n'y a que deux solution :

1° Ou bien la fusion des deux Caisses de liquidation.

2° Ou encore, en attendant cette fusion qui pourtant s'impose, la nomination d'un ou de plusieurs contrôleurs communs aux deux Caisses et rétribuées par elles, quelque chose d'analogue aux fonctions des censeurs de la Banque de France.

Ces fonctions sont délicates, j'en conviens, mais remplies par des hommes intègres, indépendants et d'une compétence reconnue en matière de comptabilité, ils sont de nature à rendre de réels services aux nombreux intéressés dans les deux Caisses.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, mes civilités empressées. *Un actionnaire*
*des deux Caisses de Liquidation.*

### PETITE CORRESPONDANCE

*E. C. A.* — Oui, en optant pour la France.

*Paul M.* — Vous pouvez avoir une condamnation variant entre un an et trois ans de travaux publics.

*Un assidu lecteur.* — Nous croyons qu'il vous sera facile d'obtenir la qualité de Français.

*J. Q.* — Certains oiseaux nocturnes, pour se mettre en chemin, attendent quatre heures du matin.

385081

## Tribunal correctionnel de Lille

*Audience du jeudi 9 mai* 1889

Présidence de M. PARENTY

**Entre coqueleux.** — « Il y a un de vous deux qui est un malhonnête homme ! » dit le président à MM. M... et D... de Tourcoing.

Ce dernier accuse M. M.... d'avoir vendu un coq lui appartenant, et d'en avoir gardé l'argent. M. M... soutient qu'il a rendu le montant du prix de la volaille combattante et que D... agit par basse vengeance. « Je lui devais 29 francs ; je lui ai donné trente francs, et il m'a rendu une pièce de vingt sous» déclare M. .

Ce fait est certain. D... a bien donné une pièce d'un franc à M..., mais il soutient que l'ayant rémunéré de son voyage et de la journée qu'il avait passé à Douai pour son compte, il lui devait un franc sur une somme totale de onze francs, et qu'il s'était acquitté de sa dette.

Cette affaire, bien embrouillée jusque là, commence à s'éclaircir un peu à la déposition d'une cabaretière qui prétend avoir vu D... jeter un franc sur la table de l'estaminet en disant : « Tiens, voilà un franc, nous serons quitte ; ça fait cinq francs pour la journée et six francs pour son voyage.

Après cette déclaration, tout soit peu écrasante. M... commence à se troubler, mais enfin finit par dire que la cabaretière a intérêt à déguiser la vérité pour conserver son client et ses garçons bouchers.

Bref, le tribunal qui a besoin d'entendre un témoin qui n'a pas été appelé, remet pour les plaidoiries et pour le jugement, l'affaire à jeudi en quinze.

En quittant l'audience, M... s'écrie sur un ton tragique : « Je ne ferai jamais plus battre un coq. »

Tous les coqueleux vont pleurer de cette désertion.

**Les suites de la conférence boulangiste.** — Le nommé J. D..., est prévenu d'avoir, à la suite de la réunion boulangiste de dimanche à Roubaix insulté les agents à la sortie de la salle Dominique, en les traitant de g..., de c... et de f ..

J. D ...qui pleure à chaudes larmes et prétend avoir agi *innocemment*, n'est condamné qu'à six jours de prison. INTÉRIM.

## NORD

**Le syndicat de la Scarpe.** — M. Joseph Morel, député du Nord et président du syndicat de dessèchement de la vallée de la Scarpe, adresse la lettre suivante à M. le maire de Bouvignies en réponse à des allégations injustifiées que ce dernier avait fait publier dans le journal le *Progrès du Nord* :

« Douai, le 8 mai 1889.

» Monsieur le maire,

» Je m'empresse de répondre à votre lettre du 5 courant, et de vous prouver que le syndicat *ne s'est jamais opposé en principe à la dérivation du courant de Coutiches.* Je l'ai déclaré moi-même, lors de la réunion de la commission d'enquête. Notre projet prenait les eaux du courant de Coutiches dans la Pilche et les conduisait dans la Rache, en aval du pont de Moncheaux. Nous avons fait valoir les raisons qui militaient en faveur du projet; cependant, dans un intérêt de conciliation, nous nous sommes ralliés à la proposition de MM. les ingénieurs qui faisaient partir la dérivation du pont des *Frenelles*, pour aboutir au pont Mony.

» Il était très difficile d'obtenir le consentement à l'amiable des propriétaires, très nombreux, dont les terrains devaient être expropriés. M. Dubois, conseiller général, peut le témoigner mieux que personne, car sa sœur, Mme Tamboise, ne nous a donné son adhésion que tout récemment. Un seul propriétaire s'est refusé à accepter nos propositions ; ce qui ne nous empêchera pas, comme vous paraissez le craindre, de procéder, à l'adjudication des travaux, lorsque l'autorisation ministérielle nous sera parvenue.

» Vous ajoutez que l'administration préfectorale apporte habituellement une grande célérité dans l'approbation de ces projets d'utilité publique. Vous êtes peut-être le seul en France, M. le Maire, à ne pas vous plaindre de la lenteur des formalités administratives. Il ne m'appartient pas de dissiper vos illusions.

» Il était nécessaire de vous donner loyalement ces explications et je me fais un devoir de vous les fournir.

» Je constate avec plaisir, en terminant, que vous rendez pleine et entière justice aux bonnes dispositions du syndicat. Cette réparation un peu tardive était bien due à des hommes qui ont toujours été inspirés par le sentiment du devoir et ne se sont jamais opposés de parti pris aux réformes utiles : je tiens à le répéter.

» Recevez, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

» J. MOREL,
» Député du Nord,
» Président du syndicat de dessèchement de la vallée de la Scarpe. »

**Un triple suicide à Masnières.** — Hier matin, vers neuf heures, on a retiré du canal, entre Noyelles et Masnières, en face de la demeure de M. Pecqueur, trois cadavres liés ensemble. Ce sont ceux des époux Beaumont-Leclercq, marchands d'huiles, âgés chacun de 30 ans environ et celui de leur fille, âgée d'une quarantaine d'années et mariée à Jean Baptiste Maillot, exerçant la profession de boucher.

Ces deux ménages habitaient Masnières.

Tout porte à croire que la misère et le mauvais état de leurs affaires auront porté les époux Beaumont-Leclercq au suicide; leur fille, qui était prête de devenir mère d'un quatrième enfant, a quitté clandestinement son mari, elle a accompagné ses parents sur le bord du canal; là, les trois malheureux se sont attachés l'un à l'autre par les poignets et se sont jetés à l'eau.

La malheureuse femme Maillot ne songeait certainement pas en ce moment à ses trois enfants qu'elle laissait à la charge de son mari.

On voudrait pouvoir mettre ce triple suicide sur le compte d'un triple acte de folie.

**Assises du Nord.** — Viennent encore d'être renvoyées aux assises les affaires suivantes : *11e affaire*, Charles Louis Petit, 40 ans, homme de peine à Roubaix, blessures ayant entraîné la perte d'un œil, vitriol lancé à sa propre sœur. — *12e affaire.* Lucien Josep Jérôme Verva, 38 ans, ouvrier agricole à Mardyck ; tentative d'assassinat et vol dans les dunes.

*13e affaire.* Jules Vital Basset, 28 ans, ancien comptable à Trélon, domicilié à Avesnes; faux en écriture de commerce et usage de faux. — *14e affaire.* Maximilien Petit, 37 ans, garçon de magasin, Pierre Joseph Chatelet, 44 ans, aide-garçon de magasin, et Célestin Ethuin, 55 ans, épicier, tous de Fourmies ; abus de confiance qualifié et complicité. — *15e affaire.* Prosper Ponchaux, 59 ans, journalier à Hargnies; affaire de mœurs.

## PAS-DE-CALAIS

**M. Carnot dans le Pas-de-Calais.** — Aux détails que nous avons publiés hier sur le voyage de M. le président de la République dans le Pas-de-Calais, il convient d'ajouter que le chef de l'Etat ne se rendant de Bruay à Saint-Omer, le dimanche 2 juin, s'arrêtera à Lumbergues. Le président consacrera une demi-heure à la ville des saliéries.

— Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de St-Omer a voté une somme de 25.000 fr. pour les fêtes à donner lors du passage de M. le président de la République, fêtes dont le programme n'est pas encore arrêté.

## BELGIQUE

**Mouscron.** — *Un accident.* — L. Duquesnoy, jeune homme de 18 ans, demeurant chez sa mère, rue des Moulins, voulant monter sur un camion en marche, est tombé si malheureusement que la roue, en lui passant sur le corps, lui a fait une grave blessure à la jambe ; il a également le petit doigt écrasé.

**Courtrai.** — Le collège échevinal de Courtrai a proposé d'adopter l'école pour filles dirigée par les Sœurs Paulines; — le conseil communal a été heureux d'acquiescer aux propositions du collège.

— Un orage effroyable a éclaté lundi vers midi, à Courtrai. Une maison à trois demeures, sise au hameau *'t Hooghe*, à Gal'eghem, a été réduite en cendres par la foudre.

La propriété appartenait à François Foulon.

— Un nommé Dauyper a été arrêté à Lille comme complice de la bande de voleurs qui inquiétaient depuis longtemps la ville de Courtrai. On a trouvé sur Dauyper une obligation d'Anvers, provenant du vol récemment commis chez le facteur Haysentruyt, ainsi qu'une montre en argent écrasée. Six à sept voleurs sont enfermés en ce moment dans la prison de Lille en attendant leur extradition demandée par le parquet de Courtrai.

**Chambre des Représentants.** — Budget de l'agriculture. Orateurs entendus : MM. Berten, Léon Visart, Tack, Colaert.

M. Colaert a dénoncé les nombreux abus de la loi sur la chasse.

M. le ministre répondra demain.

M. Pirmez, à propos du projet consacrant un privilège pour les sommes dues à raison de livraison d'engrais, a prononcé un assez vif réquisitoire contre les privilèges en général, en matière de créance.

**Nécrologie.** — M. Eugène Rodenbach, brasseur à Rixlers, chevalier de l'Ordre de Léopold et de la Légion d'Honneur, est décédé à Ixelles, le 7 courant.

— Nous apprenons la mort du Rév. M. Théodore Abrassart, chanoine titulaire de la cathédrale de Tournai, président du Grand Séminaire, pieusement décédé à Antoing, le 6 mai, à l'âge de 61 ans, administré des Sacrements.

**Cour d'assises du Hainaut.** — *Le grèves de 1888 et le congrès républicain de Chatelet.—Les socialistes.* — Le procès des socialistes républicains continue à faire à Mons, l'objet de toutes les conversations,

AUDIENCE DU 9 MAI. — La cour entre en audience à 10 heures.

Me Janson revient sur l'incident qu'il a provoqué hier au sujet d'une lettre adressée par l'avocat Bouriaud à M. Léon Defuisseaux, à Bondy, et qui, ouverte à la poste, est revenue à son auteur, tandis que l'enveloppe seule parvenait à destination.

L'observation de Me Janson tendrait à faire croire qu'il y a eu un commencement d'instruction contre Léon Defuisseaux en même temps que son frère Alfred.

Cette lettre a été ouverte par l'administration.

L'audience se poursuit par l'entente de plusieurs témoins et inculpés.

**Terrible incendie à Stroombeck.** — *Acte de générosité du roi Léopold II.* — Mercredi, vers 4 heures de relevée, un terrible incendie, provoqué par des flammèches projetées par la locomotive du chemin de fer vicinal en construction de Bruxelles à Hombeck, a complètement détruit les fermes des sieurs D.. et K.... cultivateurs à Stroombeck.

Les dégâts sont considérables.

Dès la première alerte, un détachement de grenadiers, sous le commandement d'un officier, avait été envoyé sur les lieux par ordre du Roi, avec une pompe à incendie du palais.

Malheureusement, les efforts des militaires ont dû se borner à circonscrire le feu, une grande quantité de matières combustibles avait transformé en peu d'instants les deux habitations en un véritable brasier.

Sa Majesté, en petite tenue de général, accompagnée d'un aide camp, est venue en personne sur le théâtre de l'incendie. Un triste spectacle s'offrit à ses regards : les familles sinistrées regardaient d'un œil consterné, le désespoir dans l'âme, les débris fumants de leurs demeures et de leurs mobiliers.

Les deux mères, portant chacune un mioche dans les bras, étaient en proie à une douleur impossible à décrire. Tous les spectateurs étaient émus à la vue de ce spectacle navrant.

Non moins ému que son entourage, le roi pria son aide-de-camp de lui passer son porte-monnaie et donna la moitié du contenu à chacune des deux mères.

La bourse royale contenait une somme très rondelette, car elle était bourrée de pièces d'or.

Après leur avoir adressé encore quelques paroles de consolation et d'encouragement, Sa Majesté s'est retirée en leur disant qu'elles pouvaient se représenter le lendemain au palais pour y chercher un nouveau secours.

Un médecin étranger, M. Constantia, qui se trouvait au nombre des spectateurs, alla son propriétaire, ne pouvant contenir son enthousiasme à la vue de cette acte de générosité, s'écria, en levant son chapeau ? Vive le roi des Belges ! Vive le Roi !

La foule, qui était devenue compacte, répondit à ce cri par un formidable hurrah. Le Roi s'est retiré au milieu de frénétiques acclamations.

**Deux sociétés belges à Paris.** — On lit dans le *Temps* :

« Le concert donné hier, après-midi, à l'Eden par la musique des grenadiers de la garde de Bruxelles et la société chorale la *Legia* de Liège, a été abrégé, non sans un vif regret de la part du public, M. Carnot ayant fait savoir qu'il recevrait et entendrait les musiciens bruxellois et liégeois à cinq heures à l'Elysée.

» Avant de quitter l'Eden, la musique des grenadiers et la *Légia* ont joué et chanté la *Marseillaise* qui a été écoutée debout par toute l'assistance. La *Légia* surtout a chanté notre hymne national avec une *furia* extraordinaire.

» Deux couronnes, aux couleurs françaises et belges ont été offertes aux deux musiques.

» Les grenadiers belges sont, avec les guides de Bruxelles, les deux premiers orchestres militaires de Belgique.

» Quant à la *Legia*, qui compte plus de deux cents membres actifs, recrutés dans toutes les classes de la société, c'est peut-être la première société chorale d'Europe pour la perfection technique de l'exécution. On se souvient encore de la belle séance donnée, il y a quelques années, par cette société à l'Opéra. Elle est dirigée aujourd'hui par M. Sylvain Dupuis, un jeune prix de Rome de Belgique, qui est le neveu de M. Dupuis, des Variétés.

» A cinq heures, les deux sociétés se sont rendues à l'Elysée, où elles ont été présentées au président de la République par les commissaires de la Belgique à l'Exposition. Elles ont ensuite exécuté devant le président et les officiers de sa maison militaire divers morceaux, et terminé par la *Marseillaise*. M. Carnot a vivement félicité les exécutants. »


**Hérisson** (Deux-Sèvres), le 26 octobre 1888. — Je suis heureux de vous annoncer les excellents résultats obtenus par votre **Baume Victor** sur quatre personnes souffrant de douleurs rhumatismales et névralgiques très intenses : elles ont ressenti une vive chaleur suivie d'un assez fort picotement et elles ont été soulagées comme par enchantement. C'est surtout contre la migraine et les maux de tête qu'il obtient le plus de succès. Je constate que le **Baume Victor** (2 fr. le flacon) est le plus précieux spécifique que l'on puisse employer contre les douleurs, et je vous autorise volontiers à publier ma lettre.

LACROIX, instit. A M. Herizog, ph. Paris.


ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 9 mai.* — Marie Delesalle, rue de Tourcoing. — Marcelle Lassé, rue Colbert, 36. — Fère Delaissez, rue de Tourcoing. — Léon Calberson, rue du Moulin-de-Roubaix, 183. — *Déclarations de décès du 9 mai.* — Coralie Lecart, 41 ans, dévideuse, rue Babylone. — François Soyez, 40 ans, rentier, rue de l'Industrie, 192. — Silvie Planckaert, 23 ans, fille de magasin, rue de Ma-Campagne. — Julia Verhaege, 3 ans, rue Marquisat. — Georges Vandertstichel, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Julienne Flez, 3 ans, rue de Oolx, 6.

*TOURCOING — Déclarations de naissances du 9 mai* — Louis Duvillier, rue Joire. — Madeleine Vanderstraeten, rue Houchard.— Louis Moutons, rue du Blanc Seau — *Déclarations de décès du 9 mai.* — Pierre Ghyselinck, 70 ans 3 mois, rue Saint-Joseph.

## Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille Léopold PLANKAERT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mlle Sylvie PLANKAERT, décédée à Roubaix, le 8 mai 1889 dans sa 24e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et service Solennels qui auront lieu samedi 11 courant, à 8 heures 1/2 en Eglise Sainte-Elisabeth.— L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Ma Campagne, 18

Les amis et connaissances de la famille François SOYEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur François-Stanislas SOYEZ, ex-cafetier, décédé à Roubaix, le 9 mai 1889, dans sa 41e année, à mis et ces de ses Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 12 courant, à 8 heures et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 13 du dit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 h. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Industrie, 191, à Roubaix.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 13 mai 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Prosper ALLART, époux de Dame Louise BAUDIN, décédé à Roubaix, le 3 avril 1889, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.


## CLASSEUR SHANNON

BREVETÉ S. G. D. G.

Pour lettres, factures, quittances, avals, bordereaux et tous papiers, médailles de bronze Londres 1885, Paris 1886, médaille d'argent Toronto 1884, mention honorable Anvers 1885 :

« Nous employons votre Classeur-Shannon depuis » quelque temps, et nous avons grand plaisir de le » recommander pour *classer lettres factures*, etc. » d'une *façon simple et pratique* Envoyez-nous :

UN CLASSEUR ET DIX RELIEURS

*Société E. Abadie et Cie*, 20, rue Reaumur, Paris.

Le Classeur Shannon se trouve à la Librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing. 19235


# VARIÉTÉS

## LŒTA ACILIA

(SUITE. — Voir le *Journal de Roubaix* du 9 mai.)

II

Or, à six mois de là, Lœta Acilia, couchée sur un lit de pourpre dans la cour de sa maison, murmurait une chanson qui n'avait pas de sens et que sa mère chantait autrefois. L'eau de la vasque d'où s'élevaient de jeunes tritons de marbre chantait gaiement, et l'air tiède agitait avec douceur les feuilles bruissantes du vieux platane. Lasse, alanguie, heureuse, lourde comme l'abeille au sortir du verger, la jeune femme, croisant les bras sur sa taille arrondie, ayant cessé son chant, promena ses regards tout autour d'elle et soupira de joie et d'orgueil.

A ses pieds, ses esclaves noires, jaunes ou blanches s'empressaient à manier l'aiguille, la navette et le fuseau et travaillaient à l'envi au trousseau de l'enfant attendu Lœta, allongeant le bras, prit le petit bonnet qu'une vieille esclave noire lui présentait en riant. Elle en coiffa son poing fermé et rit à son tour. C'était un petit bonner pourpre, d'or, d'argent et de perles, magnifique comme les rêves d'une pauvre Africaine.

En ce moment, une femme étrangère parut dans cette cour intérieure. Elle était vêtue d'une robe d'une seule pièce, semblable par sa couleur à la poussière des chemins. Ses longs cheveux étaient couverts de cendre, mais son visage, brûlé par les larmes, rayonnait encore de gloire et de beauté.

Les esclaves, la prenant pour une mendiante, se levaient déjà pour la chasser, quand Lœta Acilia, la reconnaissant du premier coup d'œil, se leva et courut à elle en s'écriant :

— Marie, Marie, il est vrai que tu fus la préférée d'un dieu. Celui que tu aimas sur la terre t'a entendue dans son ciel et il m'a accordé ce que j'avais demandé par ton entremise. Vois! ajouta-t-elle.

Et elle montra le petit bonnet qu'elle tenait encore dans sa main.

— Comme je suis heureuse et combien je te rends grâce !

— Je le savais, répondit Marie-Madeleine, et je viens, Lœta Acilia, t'instruire dans la vérité du Christ-Jésus.

Alors la Massaliote renvoya ses esclaves et tendit à la juive un fauteuil d'ivoire dont les coussins étaient brodés d'or. Mais Madeleine repoussant ce siège avec dégoût, s'assit à terre, les jambes croisées, au pied du grand platane, que les souffles de l'air remplissaient de murmures.

— Fille des gentils, dit-elle, tu n'as pas méprisé les disciples du Seigneur. Ils avaient soif et tu leur as donné à manger. C'est pourquoi je te ferai connaître Jésus comme je l'ai connu, afin que tu l'aimes comme je l'aime. J'étais une pécheresse quand je vis pour la première fois le plus beau des fils des hommes.

Et elle conta comment elle s'était jetée aux genoux de Jésus, dans la maison de Simon le Lépreux, et comment elle avait versé sur les pieds adorés du Nabi tout le fard contenu dans un vase d'albâtre. Elle rapporta les paroles que le doux maître avait prononcées alors, en réponse aux murmures de ses disciples grossiers.

— Pourquoi reprenez-vous cette femme? avait-il dit. Ce qu'elle m'a fait est bien fait. Car vous aurez toujours parmi vous des pauvres ; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours. Elle a d'avance parfumé mon corps pour ma sépulture. En vérité, je vous le dis, dans le monde entier, partout où sera prêché cet Evangile, on racontera ce qu'elle a fait et elle en sera louée.

Elle expliqua ensuite comment Jésus avait chassé les sept démons qui s'agitaient en elle.

Elle ajouta :

— Depuis lors, ravie, consumée par toutes les joies de la foi et de l'amour, j'ai vécu dans l'ombre du Maître comme dans un nouvel éden.

Elle parla des lys des champs qu'ils contemplaient ensemble et du bonheur infini, du seul bonheur de croire. Puis elle dit comment il avait été trahi et mis à mort pour le salut de son peuple. Elle rappela les scènes ineffables de la passion, de la mise au tombeau, de la résurrection.

— C'est moi, s'écrie-t-elle, c'est moi qui l'ai vu la première. J'ai trouvé deux anges vêtus de blanc, assis, l'un à la tête, l'autre aux pieds, là où l'on avait porté le corps de Jésus. Et ils me dirent : « Femme, pourquoi pleures-tu? » — « Je pleure parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. » O joie! Jésus vint à moi et je crus d'abord que c'était le jardinier. Mais il m'appela « Marie » et je le reconnus à sa voix. Je m'écriai : « Nabi! » et j'étendis les bras; mais il me répondit doucement : « Ne me touche point, car je ne suis pas encore monté vers mon père. »

En écoutant ce récit, Lœta Acilia perdait peu à peu sa joie et sa quiétude. Faisant un retour sur elle-même, elle examinait sa vie, et elle la trouvait bien monotone auprès de la vie de cette femme qui avait aimé un dieu. Les jours qui marquaient pour elle, jeune et pieuse patricienne, étaient ceux où elle mangeait des gâteaux avec ses amies.

Les jeux du cirque, l'amour d'Helvius et les travaux d'aiguille occupaient aussi son existence. Mais qu'était-ce que tout cela auprès des scènes dont la Madeleine échauffait ses sens et son âme ? Elle se sentit monter au cœur d'amères jalousies et d'obscurs regrets.

Elle enviait les divines aventures et jusqu'aux douleurs sans nom de cette juive dont l'ardente beauté brillait sous les cendres de la pénitence.

— Va-t'en ! juive, s'écria-t-elle en retenant les larmes dans ses yeux avec les poings, va-t'en ! J'étais si tranquille tout à l'heure ! Je me croyais heureuse. Je ne savais pas qu'il y eût au monde d'autres bonheurs que ceux que j'ai goûtés. Je ne connaissais pas d'autre amour que celui de mon excellent Helvius et pas d'autre joie sainte que de célébrer les mystères des déesses à la mode de ma mère et de mon aïeule. Oh ! c'est bien simple. Méchante femme, tu voulais me donner le dégoût de la bonne vie que j'ai menée. Mais tu n'as pas réussi. Que viens-tu me parler de tes amours avec un dieu visible ?

Pourquoi te vantes-tu devant moi, d'avoir vu le Nabi ressuscité, puisque je ne le verrai pas, moi? Tu espérais me gâter jusqu'à la joie d'avoir un enfant. C'était mal ! Je ne veux pas connaître ton dieu. Tu l'as trop aimé; il faut pour lui plaire se prosterner échevelée à ses pieds. Ce n'est pas là une attitude convenable à la femme d'un chevalier. Helvius se fâcherait si j'étais jamais une telle adorante. Je ne veux pas d'une religion qui dérange les coiffures. Non certes, je ne ferais pas connaître ton Christ au petit enfant que je porte dans mon sein. Si ce pauvre petit être est une fille, je lui ferai aimer nos petites déesses de terre cuite, qui ne sont pas plus hautes que le doigt et avec lesquelles elle pourra jouer sans crainte.

Voilà les divinités qu'il faut aux mères et aux enfants. Tu es bien audacieuse de me vanter tes amours, et de m'inviter à les partager. Comment ton dieu pourrait-il être le mien? Je n'ai pas mené la vie d'une pécheresse, je n'ai pas été possédée des sept démons, je n'ai pas erré par les chemins ; je suis une femme respectable, Va-t'en!

Madeleine, voyant que l'apostolat n'était point dans ses voies, se retira dans une grotte sauvage qui fut dite depuis la Sainte-Baume. Les hagiographes pensent unanimement que Lœta Acilia ne fut convertie à la foi chrétienne que de longues années après l'entretien que j'ai fidèlement rapporté.

ANATOLE FRANCE.

## CHOSES ET AUTRES

Le baron Rapineau vient d'entrer en convalescence après une grave maladie.

— Comment, dit-il, au médecin, j'ai pu vivre plusieurs semaines sans manger.

— C'est que la fièvre nourrit, répond le docteur.

— Ah ! fait Rapineau, si on pouvait la donner à mes domestiques.

* *

Un jeune Parisien, fanatique des modes et du genre anglais, se promène, par un soleil éclatant, sur les boulevards, son pantalon retroussé sur ses souliers vernis.

— Pourquoi diable avez-vous retroussé votre pantalon, par un beau temps pareil ? lui demande un ami.

— Cela ne prouve rien ! il pleut peut-être à Londres.

### Condition publique de Fourmies

*Mouvement du mois d'Avril 1889*

| | | |
|---|---|---|
| 1.867 colis de Laine peignée, pesant | 191.701.70 | kil. |
| » » de Blousses | » | » |
| 2.981 » de Laine filée | 407.530.10 | » |
| 4.848 colis, pesant ensemble | 599.231.80 | kil. |
| Décreusage | opérations | |
| Tirage 1.279 | » | |

*Le Directeur*, Ed. GRIDAINE.

HIPPODROME DE ROUBAIX. — 30 Chevaux. — 50 Artistes, pour la première fois à Roubaix. — Cirque F. LEHMANN, troupe équestre française, sous la direction de Mlle Fanny Lehmann, écuyère des Cirques de Paris.

Samedi 11 à 8 heures 1/2.— Spectacle extraordinaire.— Succès de M. O'Kill, le plus fort ventriloque de l'époque, grand succès des Folies Bergères de Paris. — Début de M. Onra, célèbre gymnasiarque, créateur de l'exercice l'Homme Obus. — Wilton et Mora, les champions des 3 barres fixes, les plus forts du monde. — Mlle Juliette Lagoutte, travail en grande vitesse, saut du gant.— Mlle Fanny Lehmann avec ses chevaux dressés en haute école et en liberté. — Succès désopilants de la troupe Mansuy, célèbre troupe comprenant de 7 personnes surnommées à juste titre Les Rois du Tapis. — Nombreux intermèdes comiques par 14 clowns. — Excellent orchestre sous la direction de M. Ravizza.

Prix des places : Fauteuils et loges, 3 fr. ; pourtour, 2 fr. ; premières galeries, 1 fr. 25 ; deuxièmes galeries, 60 c. — Pour la location au bureau du Gérant, rue des Longues-Haies.

THEATRE DES NATIONS, direction : M. A. Casti. — Tous les soirs à 8 heures. — Grande représentation. — Immense succès ! M. Brice Bilton du Palais de Cristal de Londres et de l'Eden-Théâtre de Paris, le ventriloque le plus amusant de l'époque. — Spectacle nouveau, Monsieur, le équilibriste Bruxellois. — La soirée sera terminée par le grand succès du Sergent Mich l ou la dégradation militaire, pièce en 3 actes et 4 tableaux. — Les Fontaines lumineuses de l'Exposition de Paris.

**Les arbres fruitiers.** — Les personnes qui désirent des renseignements sur la conduite des arbres fruitiers, les trouveront dans le traité d'arboriculture de M. Griffon, professeur en chef à l'école d'arboriculture de Tournai. Ce traité vient de paraître en deuxième édition; on peut se le procurer à la librairie du **« Journal de Roubaix »**, 17, rue Neuve.


**A. BOUTRY, ENTREPR**
36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

SPÉCIALEMENT :

VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers

NIVELLEMENTS DE TERRAINS

AVEC GRAND MATÉRIEL

Fourniture et pose de voies ferrées

BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie

Réparations. Grande célérité

**CRÉDIT LYONNAIS**

ROUBAIX, 2, rue de la Gare, ROUBAIX

TOURCOING, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville

Le Crédit Lyonnais ouvre des comptes-courants et escompte les effets de commerce à de conditions très réduites. 34919—17984

MAISON DU

**PONT-NEUF**

PARIS — RUE DU PONT-NEUF — PARIS

*Le Nouveau Catalogue et les Gravures des Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants*

Printemps 1889 Été

Vient de paraître

COMPLET Haute nouveauté 22 fr.

PANTALONS Rayures Mode 7 fr. 75

COMPLET drap noir 27 fr.

COMPLET Coutil chiné 9 fr. 75

EXPÉDITION FRANCO à DOMICILE dans toute la FRANCE à PARTIR de 25 FRANCS. — LA MAISON DU PONT-NEUF à Paris N'A PAS de Succursale

19173

**Comptoir National d'Escompte de Paris**

Société anonyme au capital de 40 millions

*Statuts déposés chez* Me PORTEFIN, *notaire à Paris*

**80,000 Actions de fr. 500 chacune**

EMISES AU PAIR { 125 francs en souscrivant.
ET PAYABLES : { 125 francs le 16 août 1889.

Les 250 francs restants seront appelés par décision du Conseil d'administration, en une ou plusieurs fois, conformément à l'art. 15 des Statuts.

Un droit de préférence est réservé aux actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris à raison de une action nouvelle pour deux anciennes. Ces souscriptions seront servies intégralement.

Les actionnaires désirant obtenir autant d'actions nouvelles qu'ils ont d'actions anciennes peuvent souscrire à raison de une nouvelle pour une ancienne, sauf le cas de réduction proportionnelle.

Les actions disponibles après exercice du droit de préférence seront réparties au prorata des demandes.

Les actionnaires désirant exercer leur droit de préférence devront consigner leurs actions ou indiquer très exactement les numéros au moment de la souscription. Les titres devront être produits à la répartition pour être estampillés.

**On souscrit : Mercredi 15 Mai**

Au Comptoir d'Escompte de Paris. — Au Crédit Foncier de France. — A la Banque de Paris et des Pays-Bas. — A la Banque d'Escompte de Paris. — Au Crédit Lyonnais. — Au Crédit Mobilier. — Au Crédit industriel et commercial. — A la Société Générale, 54, rue de Provence. — A la Société de Dépôts et de Comptes courants.

Et dans leurs Succursales et Agences en France et à l'Etranger.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS A PRÉSENT { aux guichets du *Comptoir d'Escompte* de Paris et, par correspondance, dans tous les Etablissements ci-dessus.

*La cote officielle sera demandée.* 19457

**LE MASSON**

*Dentiste-Expert*

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

**UN EXCELLENT AVIS**

Si vous éprouvez maux de tête, si la digestion se fait mal, s'il y a embarras dans l'estomac et d'intestins, manque d'appétit, faites usages des **Pilules Gicquel**, remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Vous éviterez maux de tête, névralgies, migraines, étourdissements, congestions. Très salutaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les **Pilules Gicquel**, à 1 fr. 50 la boîte. 19466d

**CONSEIL AUX MALADES**

Ne prenez plus de médicaments. Adressez-vous à la Dynamodermie qui vous guérira sans aucune pratique interne, sans vous abîmer l'estomac et surtout sans vous intoxiquer. Les paralysies les plus anciennes sont guéries en 30 nuits pendant le sommeil. L'asthme, la goutte, les rhumatismes, l'ataxie, l'épilepsie, les congestions, la constipation, et toutes les maladies nerveuses, cèdent à 30 nuits d'application. Demandez à l'Institut Dynamodermique, 7, rue Godot de Mauroy, à Paris, sa brochure franco, faites-vous traiter par correspondance et évitez surtout les contrefaçons déguisées de certains instituts que les succès de la Dynamodermique on fait surgir de tous côtés même à Paris. Dr DE MONPLAISIR. 19415


## BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 mai. — Il n'est pas autrement question aujourd'hui des conventions commerciales entre l'Italie et la France, mais le marché trouve en dehors de cette question, assez de motifs de hausse pour conserver et même améliorer les derniers cours d'hier. Une nouvelle conversion des emprunts russes est prochaine et en outre d'importantes émissions sont en cours.

Le comptant est ferme et la situation générale est assez satisfaisante pour que nous puissions entrevoir la continuation de la campagne actuelle sans crainte de nous tromper. La tenue de notre 3 0/0 est particulièrement remarquable. Le cours de 88 francs est bien près d'être atteint et on clôture à 87,92 en reprise de 10 centimes sur hier, par contre le 4 1/2 est plus lourd à 106,02.

Les valeurs ont été moins actives et nous avons constaté quelques ventes sur le Suez qui recule à 2410. Le Foncier reste comme hier à 1388. Banque de Paris, Banque d'Escompte, Crédit Lyonnais, Société Générale sont immobiles. Les fonds étrangers sont toujours très soutenus.

Le Russe est à 97 1/8. l'Extérieure 77 1/4, l'Italien 98.10, le Hongrois 83 3/8. Les fonds ottomans sont un peu plus lourds sauf le Turc qui clôture à 17.70.

La Banque 558, l'Egypte 470. Les valeurs minières conservent, sans affaires, leurs cours précédents.

Les obligations des Immeubles de France sont toujours demandées.


Le directeur gérant : ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX rue Neuve 17 ROUBAIX.


# MARCHÉS A TERME

## Cours du 10 Mai 1889

### LAINES PEIGNÉES

| MOIS de LIVRAISON | ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines mères de La Plata et de l'Uruguay — TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE — Cours de la veille | TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE — Cours du jour | QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE 1 — Cours de la veille | QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE 1 — Cours du jour | QUALIT